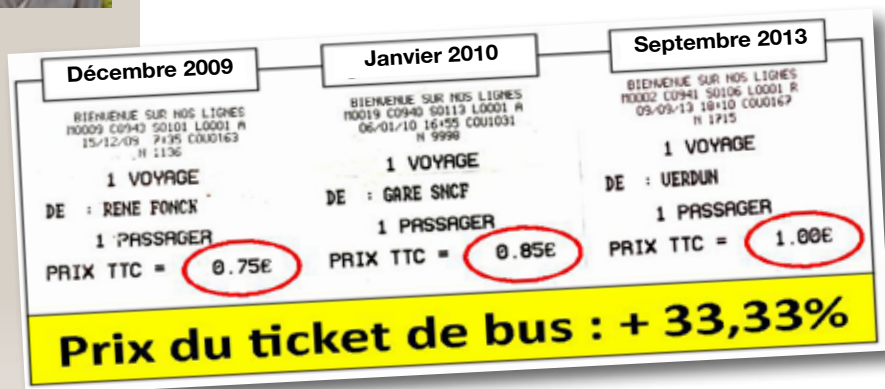


Usagers du bus,
Union Pour Saint-Dié et Serge Vincent vous informent :

Depuis le 2 septembre, le prix du ticket à l'unité a encore augmenté.



Nous proposons de favoriser l'utilisation du transport urbain par :

- la diminution du prix des tickets, notamment de celui à l'unité,
- une durée de validité d'une heure avec possibilité d'effectuer un aller-retour,
- des carnets de 10 tickets non nominatifs et à tarif réduit pour tous les usagers,
- la simplification des démarches pour obtenir les carnets ou les pass (actuellement, plusieurs déplacements sont nécessaires, en particulier à l'agence de Déobus qui, bizarrement, n'est pas desservie par une ligne de bus),
- l'amélioration des circuits, en tenant compte des besoins des usagers, et notamment des personnes à mobilité réduite.